



Communiqué de presse
Toulouse, le 25 février 2016

L'UNIS Midi-Pyrénées en faveur du renforcement de la formation continue des professionnels de l'immobilier

Depuis le 18 février dernier, un décret (JO du 21/02/2016) oblige les professionnels de l'immobilier détenteurs de cartes professionnelles (syndics de copropriété, gestionnaires locatifs, agents immobiliers) à suivre une formation continue. Une loi qui ne peut que réjouir Janine Redon, Présidente de l'UNIS Midi-Pyrénées, 1^{er} syndicat de l'immobilier avec plus de 98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative gérés en Midi-Pyrénées.

Tous les professionnels sont concernés : dirigeants, directeurs d'établissements secondaires, salariés habilités et agents commerciaux. Le volume de formation institué par le décret est de 42h sur 3 ans ou 14h/an. La formation étant soumise à contrôle tous les trois ans au moment du renouvellement des cartes professionnelles.

Cette nouvelle loi va tout à fait dans le sens du combat mené par l'UNIS depuis sa création pour apporter plus de professionnalisme aux métiers de l'immobilier. Un métier en pleine révolution face aux nouvelles exigences sociétales et numériques. Ce sont ainsi plus de 400 stages qui sont proposés chaque année aux adhérents et à leurs collaborateurs. 1/3 des sociétés y participent avec un taux de satisfaction proche de 96%. L'offre de formation va s'enrichir cette année de modules de formations digitales et à distance (FOAD, Formation Ouverte A Distance) afin de faciliter l'adhésion du plus grand nombre.

Janine Redon : « *Nous soutenons les efforts entrepris en faveur de la formation continue de nos professionnels qui complétera indiscutablement leur connaissance du terrain. Nous ferons en sorte que les textes réglementaires à venir apportent de la respiration et non une asphyxie à un secteur qui accueille de nombreux jeunes en alternance* ».

A propos de l'UNIS

Représentative de l'ensemble des métiers de l'immobilier que sont l'administration de biens (syndic, gestion locative), la transaction (agents immobiliers, marchands de biens), la location et l'expertise, l'UNIS regroupe tous les acteurs indépendants, réseaux et groupes de France. Consciente d'une évolution de la société qui nécessite que ces métiers se rapprochent toujours plus de ses clients, et pour accompagner ces changements avec raison et responsabilités partagées, l'UNIS a pris, dès sa création en 2009, des orientations ouvertement et surtout positivement tournées vers les clients de ses adhérents : copropriétaires, propriétaires, bailleurs, vendeurs, acquéreurs et locataires. Force de propositions et de réflexions, l'UNIS est consultée par les pouvoirs publics et siège au sein des principales structures et des principaux organismes liés à l'immobilier.

En Midi-Pyrénées, 67 professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier) y adhèrent. A eux seuls, ils gèrent 98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative, soit plus de la moitié de la région Midi-Pyrénées.

www.unis-immo.fr

Renseignements presse

Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net